

Jeudi 9 novembre 2023

Le Bus France services sillonne les routes marnaises

Depuis le lundi 6 novembre, le Bus France services sillonne la Marne afin d'aller à la rencontre de nos concitoyens, notamment les plus isolés et les plus fragiles, pour leur proposer un large panel de services publics et les accompagner dans leurs démarches administratives du quotidien.

Pour un budget de 250.000 €, ce dispositif est déployé sur le territoire par le Département de la Marne en lien avec l'État.

Le Bus France services vient compléter l'offre du réseau France services initié par le gouvernement en 2019 afin de faciliter l'accès sur les territoires aux démarches administratives du quotidien.

Ce réseau s'est déployé à partir des Maisons de services aux publics (MSAP) déjà existantes et par la création de nouvelles structures.

Les services proposés au public vont de l'initiation au numérique à l'aide aux démarches en ligne. L'objectif principal étant de proposer une assistance, notamment à destination des usagers les moins familiarisés à l'outil numérique.

Dans la Marne, 18 Maisons France services et 26 points d'accès ont déjà vu le jour.

Un objectif : aller au plus près des habitants pour faciliter leurs démarches

Certains territoires restent encore trop éloignés du réseau France services, notamment en milieu rural.

En sa qualité d'acteur des solidarités et dans la continuité de son engagement pour améliorer l'accessibilité des services au public, le Département de la Marne, en créant le Bus France services, vient compléter le maillage déjà existant.

Ce bus itinérant, véritable Maison France services mobile, est équipé d'une connexion internet ainsi que du matériel informatique (ordinateurs, imprimantes-scanners).

Ses missions principales sont d'apporter : une information aux usagers, de l'aide pour la réalisation des démarches en ligne, de l'accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages.

Le dispositif s'appuie sur le même partenariat que le réseau France services avec neuf opérateurs publics privilégiés : Pôle emploi, Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), Mutualité sociale agricole (MSA), Caisse d'allocations familiales (CAF), Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT), La Poste, Direction départementale des finances publiques (DDFIP), ministère de la Justice et ministère de l'Intérieur.

CONTACT PRESSE

Nicolas Thiry

Attaché de presse du Président

Tél. 03 53 40 00 01 / Port. 06 43 06 01 66

nicolas.thiry@marne.fr

27 communes desservies pour mailler l'ensemble du territoire marnais

Le Bus France services est ouvert gratuitement au public (avec ou sans- rendez-vous) **une demi-journée par mois** dans **les 27 communes marnaises desservies**.

Ces communes ont été choisies par notre collectivité **afin de faciliter l'accès aux droits et aux services publics dans des secteurs qui en sont aujourd'hui moins dotés**.

Le Département a pris en compte le nombre d'habitants de ces communes, l'absence de transports en commun, l'éloignement des Maisons France services existantes et les permanences réalisées par les conseillers numériques ou les travailleurs sociaux de nos Circonscriptions de la solidarité départementale (CSD).

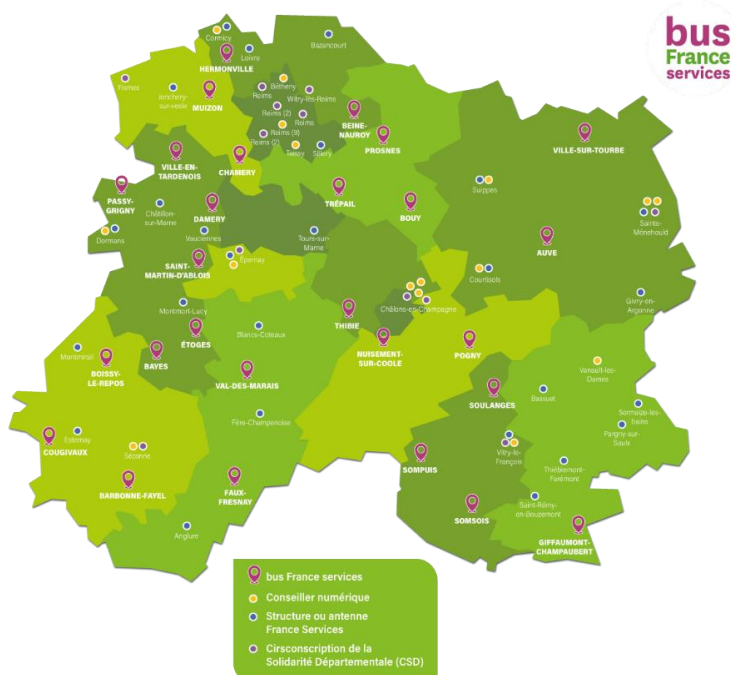
Les 27 communes sont les suivantes : Auve, Barbonne-Fayel, Baye, Beine-Nauroy, Boissy-le-Repos, Bouy, Chamery, Courgivaux, Damery, Étoges, Faux-Fresnay, Giffaumont-Champaubert, Hermonville, Muizon, Nuisement-sur-Cooles, Passy-Grigny, Pogny, Prosnes, Sompuis, Somsois, Soulanges, Saint-Marin-d'Ablois, Thibie, Trépail, Val-des-Marais, Ville-en-Tardenois, Ville-sur-Tourbe.

Ces 27 communes correspondent à un bassin de vie de plus de **16.000 habitants** qui ont ainsi l'opportunité de bénéficier du Bus France services.

Le public est accueilli par **deux travailleurs sociaux**, une chargée d'accueil et d'accompagnement permanente et un agent dépendant de la CSD du territoire concerné.

Un bilan du dispositif sera effectué d'ici l'été 2024. À ce moment-là, des ajustements pourraient avoir lieu concernant le planning et la cartographie. Ce sera l'occasion pour des communes intéressées pour accueillir le bus de se faire connaître auprès des services du Département.

Jean-Marc Roze, Président du Département de la Marne, se réjouit de la mise en œuvre de ce dispositif sur les routes marnaises : « *Je suis heureux d'entamer ma mandature avec ce projet qui me tient particulièrement à cœur. À travers le Bus France services, notre volonté est d'apporter des services publics dans les territoires ruraux. Aller à la rencontre des citoyens, lever les freins liés à la mobilité, réduire la fracture numérique, faciliter l'accès aux démarches administratives : le Bus France services incarne pleinement la mobilisation de notre collectivité pour accompagner au quotidien les Marnais les plus isolés et les plus fragiles.* »



CONTACT PRESSE

Nicolas Thiry

Attaché de presse du Président

Tél. 03 53 40 00 01 / Port. 06 43 06 01 66

nicolas.thiry@marne.fr